



OFFRES D'EMPLOI

Brigadiers scolaires Service de la Sécurité Publique (Remplacements occasionnels)

La Ville de Baie-Saint-Paul est présentement à la recherche de candidats en vue de constituer une liste de remplaçants occasionnels.

Sous l'autorité du directeur de la Sécurité Publique, le brigadier scolaire doit assumer différentes tâches reliées à la sécurité des écoliers aux traverses des rues, lors des entrées et des sorties des écoles. Il traverse et sensibilise les écoliers aux bons comportements à adopter sur le réseau routier, en utilisant des méthodes de travail sécuritaires.

EXIGENCES

- Démontrer de l'autonomie, être sécuritaire et détenir un bon sens des responsabilités;
- Être exempt d'antécédents judiciaires (une autorisation de vérification à cet effet devra être signée par le candidat);
- Détenir une bonne condition physique (mobilité, vision, etc.). Un examen médical pourra être requis.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail variable et fractionné, en fonction des besoins de remplacement. Possibilité maximale de 4 sorties par jour, à raison de 2,25h de travail;
- Être disponible à temps partiel ou sur appel principalement en semaine durant l'année scolaire, généralement de septembre à juin et selon les besoins durant les diverses activités de la Ville;
- Salaire compétitif, quelques postes à combler.

Faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avant 16 heures le 17 septembre 2020 avec la mention « Concours Brigadier scolaire – Remplacement » à l'adresse suivante :

Ville de Baie-Saint-Paul
Mme Marie-Claude Girard
15, rue Forget
Baie-Saint-Paul, Québec
G3Z 3G1
Courriel : mcgirard@baiesaintpaul.com

*N.B. Seules les personnes sélectionnées seront contactées.
L'usage du masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.
Merci de votre participation.*